

Rapport trimestriel

Troisième trimestre 2016

Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

Troisième trimestre

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016, le **bénéfice net** d'Hydro-Québec s'est élevé à 306 M\$.

Sur les marchés hors Québec, Hydro-Québec Production a enregistré des exportations nettes de 9,8 TWh, soit un sommet historique pour un trimestre et une augmentation de 1,4 TWh par rapport au record précédent, établi au troisième trimestre de 2015. La bonne disponibilité des équipements de production et de transport, conjuguée à une forte hydraulité, a permis à la division de saisir plusieurs occasions d'affaires, ce qui a pleinement compensé l'effet de la baisse des prix sur les marchés de l'énergie.

Les frais financiers ont quant à eux augmenté de 26 M\$, essentiellement sous l'effet des variations du taux de change sur le fonds de roulement libellé en dollars américains. Comme le dollar canadien s'est déprécié de façon moins marquée qu'au cours du troisième trimestre de 2015, l'entreprise a enregistré un gain de change moins élevé que l'an dernier. C'est principalement ce facteur qui explique l'écart avec le bénéfice net de 2015, qui s'est chiffré à 339 M\$.

Sommaire des résultats des trois premiers trimestres

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016, Hydro-Québec a inscrit un **bénéfice net** de 2 196 M\$, comparativement aux 2 472 M\$ enregistrés à la même période l'an dernier.

Sur le marché du Québec, les approvisionnements fournis par Hydro-Québec Production à Hydro-Québec Distribution ont diminué de 156 M\$, principalement sous l'effet des températures du premier trimestre, qui ont été beaucoup plus froides en 2015 qu'en 2016. En moyenne, elles ont été inférieures de 5 °C aux normales au cours des trois premiers mois de 2015, alors qu'elles ont été supérieures de 1 °C au premier trimestre de 2016.

Sur les marchés hors Québec, les exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production ont diminué de 79 M\$. Notons qu'elles ont atteint un volume historique de 24,4 TWh après trois trimestres, ce qui est d'autant plus remarquable qu'une importante liaison de transport électrique entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre était indisponible durant les mois d'avril et de mai 2016. L'effet de cette augmentation de volume, conjugué à l'incidence favorable de la stratégie de gestion des risques mise en place par l'entreprise, a limité l'impact de la baisse des prix sur les marchés de l'énergie.

Résultats consolidés des trois premiers trimestres

Les **produits** ont totalisé 9 857 M\$, contre 10 342 M\$ en 2015. Cette variation tient surtout à une baisse de 298 M\$ des produits des ventes d'électricité réalisées au Québec, elle-même attribuable en grande partie à l'effet des températures qui ont entraîné une réduction de 4,1 TWh des ventes d'électricité par rapport à l'an dernier.

Les **charges totales** ont atteint 5 766 M\$, comparativement à 6 035 M\$ en 2015. Cette diminution résulte notamment d'une réduction de 93 M\$ des achats à court terme réalisés sur les marchés par Hydro-Québec Distribution. Rappelons qu'en 2015, la division a dû acheter d'importantes quantités d'énergie sur les marchés pour répondre aux besoins ponctuels occasionnés par les températures très froides de l'hiver. Elle découle également d'une baisse de 96 M\$ de l'amortissement, essentiellement liée aux actifs et aux passifs réglementaires.

Les **frais financiers** ont totalisé 1 895 M\$, contre 1 835 M\$ l'an dernier. Cette hausse s'explique essentiellement par l'effet des variations du taux de change sur le fonds de roulement libellé en dollars américains.

Résultats sectoriels des trois premiers trimestres

Production

Le bénéfice net d'Hydro-Québec Production s'est établi à 1 438 M\$, comparativement à 1 753 M\$ en 2015. Les ventes nettes d'électricité à Hydro-Québec Distribution ont baissé de 156 M\$ par suite surtout d'une réduction des approvisionnements de pointe, qui ont été plus importants en 2015 du fait des conditions hivernales rigoureuses. Quant aux exportations nettes d'électricité, elles ont diminué de 79 M\$. Rappelons qu'elles ont atteint un volume historique de 24,4 TWh après trois trimestres, ce qui est d'autant plus remarquable qu'une importante liaison de transport électrique entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre était indisponible durant les mois d'avril et de mai 2016. L'effet de cette augmentation de volume, conjugué à l'incidence favorable de la stratégie de gestion des risques mise en place par l'entreprise, a limité l'impact de la baisse des prix sur les marchés de l'énergie. Les frais financiers ont quant à eux augmenté de 58 M\$, essentiellement sous l'effet des variations du taux de change sur le fonds de roulement libellé en dollars américains.

Transport

Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est chiffré à 471 M\$, soit un montant comparable aux 447 M\$ inscrits pour les neuf premiers mois de 2015.

Distribution

Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 215 M\$, contre 219 M\$ en 2015. Les produits des ventes d'électricité ont diminué de 298 M\$, en raison surtout d'une baisse de volume de 4,1 TWh résultant de l'effet des températures. Rappelons que celles-ci ont été bien plus froides que les normales au cours des trois premiers mois de 2015, ce qui a entraîné des ventes additionnelles de 4,3 TWh ou 338 M\$, alors qu'elles ont été plus douces que les normales au premier trimestre de 2016. Les achats d'électricité, les coûts de transport afférents ainsi que les achats de combustible ont pour leur part diminué de 287 M\$. Plus précisément, les approvisionnements auprès d'Hydro-Québec Production ont baissé de 156 M\$, tandis que les approvisionnements auprès de tiers ont diminué de 61 M\$, essentiellement en raison d'une réduction de 93 M\$ des achats à court terme réalisés sur les marchés.

Construction

Le secteur Construction regroupe les activités de conception et de réalisation de projets de construction et de réfection d'équipements de production et de transport d'électricité réalisées par Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et par la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ).

Le volume d'activité de ce secteur a totalisé 1 497 M\$, comparativement à 1 396 M\$ en 2015. Les travaux menés pour le compte d'Hydro-Québec Production comprennent principalement la poursuite de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine. Pour le compte d'Hydro-Québec TransÉnergie, les travaux en cours concernent entre autres l'expansion du réseau de transport en Minganie, la réalisation du projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, la reconstruction du poste De Lorimier et le déploiement de lignes connexes ainsi que la poursuite des investissements dans la fiabilité et la pérennité des actifs.

Investissement

Au cours des neuf premiers mois de 2016, Hydro-Québec a consacré 2 308 M\$ à ses investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, comparativement à 2 347 M\$ en 2015.

La majeure partie des investissements d'Hydro-Québec Production a été allouée à la poursuite de la construction du complexe de la Romaine. Parallèlement, la division a mené des travaux de réfection dans plusieurs installations afin d'optimiser le rendement et d'assurer la pérennité du parc de production.

Hydro-Québec TransÉnergie a continué d'investir dans son réseau de transport. Elle a notamment poursuivi le raccordement du complexe de la Romaine dans le cadre du projet d'expansion du réseau de transport en Minganie ainsi que la réalisation du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île. La division a également exécuté des travaux urgents liés au remplacement des disjoncteurs de modèle PK et réalisé des activités de maintien et d'amélioration des installations afin d'assurer la pérennité et la fiabilité de ses actifs de transport et d'accroître la qualité du service.

Quant à Hydro-Québec Distribution, elle a poursuivi ses investissements visant à répondre à la croissance de la clientèle québécoise et à assurer la pérennité de ses installations. De plus, dans le but de rehausser la qualité du service, elle a continué d'élargir son offre de libres-services Web afin de permettre aux clients de gérer plus facilement leur compte.

Financement

Au cours du troisième trimestre, Hydro-Québec a émis des billets à taux variable totalisant 1,0 G\$ et venant à échéance en 2019. Cet emprunt a été réalisé sur le marché canadien.

Depuis le début de l'exercice 2016, les activités de financement ont permis de réunir 2,0 G\$. Les fonds recueillis ont servi à soutenir une partie du programme d'investissement et à refinancer des dettes venant à échéance.

Le président du Conseil d'administration,

Le président-directeur général,

Michael D. Penner

Éric Martel

Le 18 novembre 2016

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

En millions de dollars canadiens (non audités)		Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	Notes	2016	2015	2016	2015
Produits		2 740	2 804	9 857	10 342
Charges					
Exploitation		544	601	1 726	1 860
Achats d'électricité et de combustible		402	398	1 386	1 461
Amortissement	4	633	674	1 886	1 982
Taxes		239	202	768	732
		1 818	1 875	5 766	6 035
Bénéfice d'exploitation		922	929	4 091	4 307
Frais financiers	5	616	590	1 895	1 835
Bénéfice net		306	339	2 196	2 472

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

En millions de dollars canadiens (non audités)		Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	Note	2016	2015	2016	2015
Bénéfice net		306	339	2 196	2 472
Autres éléments du résultat étendu					
Variation des (pertes reportées) gains reportés sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	6	(2)	982	(200)	1 617
Reclassement dans les résultats des (gains reportés) pertes reportées sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	6	(104)	(634)	127	(1 197)
Perte actuarielle et coût des services passés au titre des avantages sociaux futurs		–	(22)	–	(22)
Reclassement dans les résultats des pertes actuarielles nettes et du coût des (crédit pour les) services passés au titre des avantages sociaux futurs		28	39	85	209
Écarts de conversion des états financiers des établissements à l'étranger		(1)	–	(1)	–
		(79)	365	11	607
Résultat étendu		227	704	2 207	3 079

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens (non audités)	Notes	Au 30 septembre 2016	Au 31 décembre 2015
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 853	2 648
Placements temporaires		2 161	1 895
Clients et autres débiteurs		1 633	2 242
Instruments dérivés	6	122	274
Actifs réglementaires		145	122
Matériaux, combustible et fournitures		219	212
		7 133	7 393
Immobilisations corporelles		62 259	61 558
Actifs incorporels		938	1 014
Placements		886	859
Instruments dérivés	6	296	128
Actifs réglementaires		3 874	3 939
Autres actifs		238	308
		75 624	75 199
PASSIF			
Passif à court terme			
Emprunts		2 148	9
Créditeurs et charges à payer		1 807	2 278
Dividende à payer		—	2 360
Intérêts courus		489	913
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		80	85
Instruments dérivés	6	82	299
Passifs réglementaires		12	49
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	6	1 368	2 059
		5 986	8 052
Dette à long terme	6	44 194	43 613
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		781	780
Instruments dérivés	6	6	5
Passifs réglementaires		381	392
Autres passifs		2 308	2 571
Dette à perpétuité	6	286	311
		53 942	55 724
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		18 742	16 546
Cumul des autres éléments du résultat étendu		(1 434)	(1 445)
		21 682	19 475
		75 624	75 199
Éventualités	10		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,

/s/ Michelle Cormier
Présidente du Comité de vérification

/s/ Michael D. Penner
Président du Conseil d'administration

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En millions de dollars canadiens
(non audités)

Neuf mois terminés
les 30 septembre

	Note	Capital-actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2016		4 374	16 546	(1 445)	19 475
Bénéfice net		–	2 196	–	2 196
Autres éléments du résultat étendu	9	–	–	11	11
Solde au 30 septembre 2016		4 374	18 742	(1 434)	21 682
Solde au 1 ^{er} janvier 2015		4 374	15 759	(2 172)	17 961
Bénéfice net		–	2 472	–	2 472
Autres éléments du résultat étendu	9	–	–	607	607
Solde au 30 septembre 2015		4 374	18 231	(1 565)	21 040

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions de dollars canadiens
(non audités)

	Notes	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
		2016	2015	2016	2015
Activités d'exploitation					
Bénéfice net		306	339	2 196	2 472
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation					
Amortissement	4	633	674	1 886	1 982
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux titres d'emprunt		44	40	128	117
Excédent (des sommes versées sur le coût net constaté) du coût net constaté sur les sommes versées au titre des avantages sociaux futurs		(69)	45	(181)	123
Autres		208	(31)	277	252
Actifs et passifs réglementaires		(245)	(10)	(277)	(17)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	7	134	(39)	(311)	(735)
		1 011	1 018	3 718	4 194
Activités d'investissement					
Ajouts aux immobilisations corporelles		(829)	(844)	(2 249)	(2 269)
Ajouts aux actifs incorporels		(17)	(25)	(59)	(78)
(Acquisition) cession nette de placements temporaires		(741)	(182)	(253)	460
Autres		3	6	(7)	8
		(1 584)	(1 045)	(2 568)	(1 879)
Activités de financement					
Émission de dette à long terme		999	–	2 011	13
Remboursement de dette à long terme		(15)	(126)	(1 916)	(1 026)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit	6	3 914	2 501	9 633	5 985
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit	6	(3 955)	(1 486)	(10 262)	(4 614)
Variation nette des emprunts		864	(989)	2 125	686
Dividende versé		–	–	(2 360)	(2 535)
Autres		23	197	(154)	367
		1 830	97	(923)	(1 124)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie					
		1	23	(22)	44
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
		1 258	93	205	1 235
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période					
		1 595	2 413	2 648	1 271
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période					
		2 853	2 506	2 853	2 506
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	7				

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

Périodes de trois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Note 1 Mode de présentation

Les états financiers consolidés d'Hydro-Québec sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des États-Unis).

Les présents états financiers consolidés trimestriels, y compris les présentes notes, ne contiennent pas toute l'information requise à l'égard d'états financiers consolidés annuels. Par conséquent, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés et les notes afférentes publiés dans le *Rapport annuel 2015* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles qui sont présentées dans le *Rapport annuel 2015* d'Hydro-Québec, à l'exception des modifications récentes.

La Direction est d'avis que ces états financiers consolidés trimestriels comprennent tous les ajustements nécessaires pour donner, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Hydro-Québec.

Les résultats trimestriels d'Hydro-Québec ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice en raison des variations saisonnières de la température. Compte tenu de la demande d'électricité accrue durant les mois d'hiver, les produits des ventes d'électricité au Québec sont plus élevés au premier et au quatrième trimestres.

La Direction a évalué les événements qui ont eu lieu jusqu'au 18 novembre 2016, date d'approbation des présents états financiers consolidés trimestriels par le Conseil d'administration, afin de déterminer si les circonstances justifiaient la comptabilisation ou la présentation d'événements postérieurs à la date du bilan.

Note 2 Modifications de conventions comptables

MODIFICATIONS RÉCENTES

Comptabilité de couverture

Le 1^{er} janvier 2016, Hydro-Québec a adopté de façon anticipée l'Accounting Standards Update (ASU) 2016-05, *Derivatives and Hedging (Topic 815): Effect of Derivative Contract Novations on Existing Hedge Accounting Relationships*, publiée par le Financial Accounting Standards Board (FASB). Cette ASU précise que la comptabilité de couverture peut continuer de s'appliquer à un dérivé désigné comme couverture lorsqu'il y a novation au profit d'une nouvelle partie contractante, sous réserve que toutes les autres conditions applicables continuent d'être remplies. Elle a été appliquée de façon prospective et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

Actifs incorporels

Le 1^{er} janvier 2016, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2015-05, *Intangibles—Goodwill and Other—Internal-Use Software (Subtopic 350-40): Customer's Accounting for Fees Paid in a Cloud Computing Arrangement*, publiée par le FASB. Cette ASU clarifie les circonstances dans lesquelles un contrat relatif à l'infonuagique comprend une licence pour l'utilisation interne d'un logiciel. Elle a été appliquée de façon prospective et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

Consolidation

Le 1^{er} janvier 2016, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2015-02, *Consolidation (Topic 810): Amendments to the Consolidation Analysis*, publiée par le FASB. Cette ASU modifie les directives concernant l'analyse qu'une entité publiante doit effectuer afin de déterminer si elle doit consolider certains types d'entités juridiques. Elle a été appliquée selon une approche rétrospective modifiée et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

État des résultats

Le 1^{er} janvier 2016, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2015-01, *Income Statement—Extraordinary and Unusual Items (Subtopic 225-20): Simplifying Income Statement Presentation by Eliminating the Concept of Extraordinary Items*, publiée par le FASB. Cette ASU élimine le concept d'élément extraordinaire. Elle a été appliquée de façon prospective et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

Note 2 Modifications de conventions comptables (suite)

NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

État des flux de trésorerie

En août 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-15, *Statement of Cash Flows (Topic 230): Classification of Certain Cash Receipts and Cash Payments*. Cette ASU clarifie la présentation et la classification de certains éléments dans l'état des flux de trésorerie. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective intégrale aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

Placements

En mars 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-07, *Investments—Equity Method and Joint Ventures (Topic 323): Simplifying the Transition to the Equity Method of Accounting*. Cette ASU simplifie les modalités d'application de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque l'entité publiante augmente sa participation dans une autre entité ou son degré d'influence sur celle-ci. Elle s'appliquera aux transactions de façon prospective à compter du 1^{er} janvier 2017. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

Contrats de location

En février 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-02, *Leases (Topic 842)*. Cette ASU fournit des directives liées à la définition, à la comptabilisation et à la présentation des contrats de location, et exige notamment que les preneurs de contrats de location comptabilisent un actif et un passif pour tous les contrats de plus de douze mois de type location-acquisition ou de type location-exploitation. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

Instruments financiers

En janvier 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-01, *Financial Instruments—Overall (Subtopic 825-10): Recognition and Measurement of Financial Assets and Financial Liabilities*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective simplifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

En juin 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-13, *Financial Instruments—Credit Losses (Topic 326): Measurement of Credit Losses on Financial Instruments*. Cette ASU fournit de nouvelles directives quant à la dépréciation des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les résultats. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers consolidés des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés, mais n'a pas l'intention de l'adopter de façon anticipée.

Produits

En mai 2014, le FASB a publié l'ASU 2014-09, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606)*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation des produits au moment du transfert de biens ou de services à un client, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.

En août 2015, le FASB a publié l'ASU 2015-14, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Deferral of the Effective Date*, qui reporte d'un an l'entrée en vigueur de ces directives.

En mars 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-08, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Principal versus Agent Considerations (Reporting Revenue Gross versus Net)*. Cette ASU clarifie les directives servant à déterminer si une entité agit pour son propre compte ou à titre d'intermédiaire.

En avril 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-10, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Identifying Performance Obligations and Licensing*. Cette ASU clarifie les directives liées à la détermination des obligations de prestation ainsi qu'au traitement des droits de propriété intellectuelle sous licence.

En mai 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-12, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Narrow-Scope Improvements and Practical Expedients*. Cette ASU clarifie les directives liées à l'évaluation de la recouvrabilité, aux contreparties autres qu'en trésorerie ainsi qu'aux contrats achevés à la date de la première application.

Ces ASU s'appliqueront selon une approche rétrospective intégrale ou simplifiée aux états financiers consolidés des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Hydro-Québec examine actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés, mais n'a pas l'intention de les adopter de façon anticipée.

Note 3 Réglementation

DISTRIBUTION

Dans la décision D-2016-047 du 23 mars 2016, la Régie de l'énergie (la Régie) a autorisé une hausse de 0,70 % de l'ensemble des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec à l'exception du tarif L, qui demeure inchangé. Les nouveaux tarifs s'appliquent à compter du 1^{er} avril 2016. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 6,95 % et est fondé sur une structure de capital présumée comportant 35 % de capitaux propres.

Dans la décision D-2016-033 du 7 mars 2016, la Régie a autorisé le Distributeur à inclure dans les tarifs de 2016-2017 un montant débiteur de 248 M\$ associé aux écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité postpatrimoniale de 2013 et de 2014, un montant créditeur de 168 M\$ associé aux écarts de revenus liés aux aléas climatiques de 2015 ainsi qu'un montant créditeur de 3 M\$ correspondant au solde du compte de frais reportés liés au passage aux PCGR des États-Unis.

Dans la décision D-2016-105 du 5 juillet 2016, la Régie a révoqué les décisions D-2015-179 et D-2016-069 dans lesquelles elle approuvait une entente visant l'utilisation d'une centrale en période de pointe.

TRANSPORT

Dans la décision D-2016-046 du 23 mars 2016, la Régie a fixé les tarifs de transport d'électricité d'Hydro-Québec pour 2016. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 6,85 % et est fondé sur une structure de capital présumée comportant 30 % de capitaux propres.

Dans la décision D-2016-029 du 2 mars 2016, la Régie a autorisé le Transporteur à inclure dans les tarifs de 2016 un montant créditeur de 46 M\$ correspondant au solde du compte de frais reportés liés au passage aux PCGR des États-Unis ainsi qu'un montant créditeur d'au plus 6 M\$ associé à la mise en œuvre et à l'application de la version 5 des normes sur la protection des infrastructures critiques (normes CIP v5) de la North American Electric Reliability Corporation.

Dans la décision partielle et provisoire D-2016-077 du 18 mai 2016, la Régie a autorisé le Transporteur à créer un compte de frais reportés hors base de tarification afin d'y comptabiliser l'ensemble des charges engagées à compter du 11 avril 2016 dans le cadre du projet de remplacement d'urgence de disjoncteurs de modèle PK. Ces charges porteront intérêt. Au 30 septembre 2016, un montant de 31 M\$ avait été comptabilisé dans ce compte.

Note 4 Amortissement

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Immobilisations corporelles	555	540	1 652	1 606
Actifs incorporels	45	39	131	116
Actifs et passifs réglementaires	29	70	87	213
Sorties d'immobilisations	4	25	16	47
	633	674	1 886	1 982

Note 5 Frais financiers

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Intérêts sur titres d'emprunt	623	627	1 867	1 917
(Gain net) perte nette de change	(3)	(26)	31	(55)
Frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt	55	52	164	154
	675	653	2 062	2 016
Moins				
Frais financiers capitalisés	52	57	141	160
Revenu net de placement	7	6	26	21
	59	63	167	181
	616	590	1 895	1 835

Note 6 Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec réalise des opérations qui l'exposent à certains risques financiers tels que les risques de marché, de liquidité et de crédit. Un suivi rigoureux et l'adoption de stratégies comprenant l'utilisation d'instruments dérivés réduisent l'exposition à ces risques et les impacts sur les résultats.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Hydro-Québec est exposée à trois principaux types de risque de marché, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium. Ces trois types de risque font l'objet d'une gestion intégrée active qui vise à limiter l'exposition à chaque risque, de manière à réduire leur incidence globale sur les résultats.

GESTION DES RISQUES À LONG TERME

Gestion des risques associés à la dette

Risque de change et risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats à terme et des swaps de devises pour gérer le risque de change associé à la dette à long terme et à la dette à perpétuité ainsi que des contrats à terme et des swaps de taux d'intérêt pour modifier à long terme l'exposition au risque de taux d'intérêt. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures de juste valeur, selon le risque couvert. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture de change et de taux d'intérêt de la dette est comptabilisée dans le poste Frais financiers.

Le tableau suivant présente le montant notionnel, exprimé en dollars canadiens ou en devises, des contrats à terme et des swaps utilisés aux fins de la gestion des risques à long terme :

	Au 30 septembre 2016 ^a	Au 31 décembre 2015 ^a
Contrats à terme		
Dollars américains	1 223	2 230
Swaps		
Dollars canadiens	(8 066)	(9 400)
Dollars américains	5 730	6 042
Autres devises		
Euros	–	61
Yens	1 000	1 000

a) Les données entre parenthèses représentent des montants à déboursier.

GESTION DES RISQUES À COURT TERME

Risque de change – Hydro-Québec utilise des contrats à terme pour gérer son exposition au risque de change à court terme. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de change est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit les postes Produits, Achats d'électricité et de combustible ou Frais financiers. Le montant notionnel des positions ouvertes sous forme de contrats de vente et d'achat de devises s'élevait respectivement à 975 M\$ US et à 1 556 M\$ US au 30 septembre 2016 (1 129 M\$ US sous forme de contrats de vente et aucune position ouverte sous forme de contrats d'achat au 31 décembre 2015).

Risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats de garantie de taux et des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt à court terme. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt à court terme est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit le poste Frais financiers.

Risque de prix – Hydro-Québec utilise principalement des contrats à terme et des swaps pour gérer le risque lié à la fluctuation des prix de l'énergie et de l'aluminium. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit les postes Produits ou Achats d'électricité et de combustible. Dans ce contexte, Hydro-Québec a négocié des contrats à terme et des swaps d'électricité dont les positions ouvertes au 30 septembre 2016 correspondaient à 19,8 TWh (20,0 TWh au 31 décembre 2015), des contrats à terme sur le gaz naturel dont les positions ouvertes au 30 septembre 2016 représentaient 5,0 millions de MMBtu (aucune position ouverte au 31 décembre 2015), des swaps sur les produits pétroliers dont les positions ouvertes au 30 septembre 2016 s'élevaient à 4,3 millions de litres (8,5 millions de litres au 31 décembre 2015) ainsi que des swaps d'aluminium dont les positions ouvertes au 30 septembre 2016 totalisaient 152 600 tonnes (aucune position ouverte au 31 décembre 2015).

Note 6 Instruments financiers (suite)

JUSTE VALEUR

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des instruments dérivés selon leur nature et selon qu'ils sont désignés comme couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie, ou non désignés comme couvertures :

	Au 30 septembre 2016			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures ^a	Montants bruts des dérivés comptabilisés ^b
Actif				
Contrats – Risque de change	–	1 248	406	1 654
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	3	–	–	3
Contrats – Risque de taux d'intérêt	736	–	–	736
Contrats – Risque de prix	–	103	70	173
	739	1 351	476	2 566
Passif				
Contrats – Risque de change	–	(166)	(1 661)	(1 827)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	–	(3)	(3)
Contrats – Risque de prix	–	(20)	(18)	(38)
	–	(186)	(1 682)	(1 868)
Total	739	1 165	(1 206)	698

	Au 31 décembre 2015			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures ^a	Montants bruts des dérivés comptabilisés ^b
Actif				
Contrats – Risque de change	–	1 682	157	1 839
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	1	–	–	1
Contrats – Risque de taux d'intérêt	573	–	–	573
Contrats – Risque de prix	–	219	84	303
	574	1 901	241	2 716
Passif				
Contrats – Risque de change	–	(139)	(2 398)	(2 537)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	(7)	(6)	(13)
Contrats – Risque de prix	–	(24)	(44)	(68)
	–	(170)	(2 448)	(2 618)
Total	574	1 731	(2 207)	98

a) Ces instruments dérivés sont principalement transigés dans le cadre de la gestion des risques d'Hydro-Québec. Au 30 septembre 2016, (1 334) M\$ étaient en contrepartie de sommes reçues ou déboursées [(2 331) M\$ au 31 décembre 2015] en vertu d'ententes visant à limiter la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés. Ces ententes découlent des encadrements qu'applique Hydro-Québec dans le but de réduire son exposition au risque de crédit et de limiter la concentration des risques.

b) Les évaluations à la juste valeur des instruments dérivés sont classées au niveau 2. Ces évaluations sont obtenues par actualisation des flux de trésorerie futurs, qui sont estimés à partir des taux au comptant ou à terme ou des prix à terme (taux de change, taux d'intérêt, prix de l'énergie ou de l'aluminium) en vigueur à la date du bilan et qui tiennent compte de l'évaluation du risque de crédit. Les techniques d'évaluation utilisées font appel à des données de marché observables.

Note 6 Instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente l'incidence de la compensation sur les instruments dérivés :

	Au 30 septembre 2016				Au 31 décembre 2015			
	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés ^a	Trésorerie (reçue) versée en garantie ^b	Montants nets présentés dans le bilan	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés ^a	Trésorerie (reçue) versée en garantie ^b	Montants nets présentés dans le bilan
Actif								
Court terme	584	(454)	(8)	122	452	(178)	–	274
Long terme	1 982	(1 326)	(360)	296	2 264	(2 136)	–	128
	2 566	(1 780)	(368)	418	2 716	(2 314)	–	402
Passif								
Court terme	(1 694)	1 612	–	(82)	(2 550)	2 251	–	(299)
Long terme	(174)	168	–	(6)	(68)	63	–	(5)
	(1 868)	1 780	–	(88)	(2 618)	2 314	–	(304)
Total	698	–	(368)	330	98	–	–	98

a) Les montants bruts des dérivés compensés sont liés à des contrats transigés conformément aux directives de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et constituant des conventions-cadres de compensation exécutoires. Ces conventions-cadres s'appliquent à tous les contrats d'instruments dérivés négociés de gré à gré.

b) Les montants de trésorerie compensés représentent des montants reçus ou versés en vertu d'ententes d'échange de garanties signées conformément aux directives de l'ISDA.

Par ailleurs, bien que certains dérivés ne puissent être compensés en raison de l'absence d'une convention-cadre de compensation exécutoire, des montants peuvent être reçus d'agents de compensation ou versés à de tels agents dans le cadre d'appels de marge, en fonction de la juste valeur des instruments en cause. Ainsi, au 30 septembre 2016, un montant de 97 M\$ à payer à des agents de compensation en contrepartie d'encaissements nets était intégré à ce titre dans le poste Créiteurs et charges à payer, sous la rubrique Passif à court terme du bilan (316 M\$ au 31 décembre 2015).

Note 6 Instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent l'incidence des instruments dérivés sur les résultats et les autres éléments du résultat étendu. Il est à noter que la majorité des instruments dérivés négociés sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie ou de juste valeur et ont donc pour effet de réduire la volatilité des résultats, sauf en ce qui concerne la partie inefficace des couvertures, qui est peu importante. Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme couvertures, mais qui assurent néanmoins une couverture économique de positions inverses à risque, permettent aussi de réduire la volatilité des résultats. La sensibilité des résultats se limite ainsi à l'exposition nette aux risques ne faisant pas l'objet de couvertures.

	Trois mois terminés le 30 septembre 2016				
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	38	–	(81) ^a	(30)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	(11)	–	–	– ^b	–
Contrats – Risque de prix	–	(36)	1 ^c	(23) ^c	(4)
	(11)^d	2	1	(104)	(34)^e
Incidence sur les résultats des éléments couverts	9			104	32

	Trois mois terminés le 30 septembre 2015				
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	(860)	–	(549) ^a	(287)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	(1)	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	(91)	(3)	–	– ^b	–
Contrats – Risque de prix	–	(119)	(2) ^c	(85) ^c	(4)
	(92)^d	(982)	(2)	(634)	(291)^e
Incidence sur les résultats des éléments couverts	88			634	294

a) L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de change est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert. Ainsi, (18) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits en 2016 (19 M\$ en 2015) et (63) M\$, dans le poste Frais financiers [(568) M\$ en 2015].

b) L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert. Aucun montant n'a été comptabilisé dans le poste Frais financiers en 2016 et en 2015.

c) L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert. Ainsi, (22) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits en 2016 [(87) M\$ en 2015].

d) L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de juste valeur, y compris la partie inefficace qui correspond à (2) M\$ en 2016 [(4) M\$ en 2015], est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit le poste Frais financiers.

e) Ces instruments sont essentiellement liés à des transactions réalisées dans le cadre de la gestion intégrée des risques. L'incidence sur les résultats de ces instruments est comptabilisée dans le poste touché par le risque géré. Ainsi, 5 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits en 2016 (9 M\$ en 2015), (7) M\$, dans le poste Achats d'électricité et de combustible [(2) M\$ en 2015] et (32) M\$, dans le poste Frais financiers [(298) M\$ en 2015].

Note 6 Instruments financiers (suite)

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2016				
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	419	–	472 ^a	190
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	(1)	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	(179)	(2)	–	2 ^b	–
Contrats – Risque de prix	–	(217)	1 ^c	(347) ^c	(50)
	(180)^d	200	1	127	140^e
Incidence sur les résultats des éléments couverts	168			(127)	(191)

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2015				
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	(1 416)	2 ^a	(1 026) ^a	(485)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	(14)	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	(94)	2	–	2 ^b	7
Contrats – Risque de prix	–	(203)	(5) ^c	(173) ^c	(20)
	(108)^d	(1 617)	(3)	(1 197)	(498)^e
Incidence sur les résultats des éléments couverts	108			1 197	504

- a) L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de change est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert. Ainsi, 35 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits en 2016 (81 M\$ en 2015) et 437 M\$, dans le poste Frais financiers [(1 105) M\$ en 2015].
- b) L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert. Ainsi, 2 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Frais financiers en 2016 et en 2015.
- c) L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert. Ainsi, (346) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits en 2016 [(178) M\$ en 2015].
- d) L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de juste valeur, y compris la partie inefficace qui correspond à (12) M\$ en 2016 (néant en 2015), est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit le poste Frais financiers.
- e) Ces instruments sont essentiellement liés à des transactions réalisées dans le cadre de la gestion intégrée des risques. L'incidence sur les résultats de ces instruments est comptabilisée dans le poste touché par le risque géré. Ainsi, (56) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits en 2016 (13 M\$ en 2015), (12) M\$, dans le poste Achats d'électricité et de combustible [(9) M\$ en 2015] et 208 M\$, dans le poste Frais financiers [(502) M\$ en 2015].

Note 6 Instruments financiers (suite)

Au cours des neuf premiers mois de 2016, Hydro-Québec n'a reclassé aucun montant du Cumul des autres éléments du résultat étendu aux résultats à la suite de l'abandon de la couverture de flux de trésorerie (gain net de 3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015).

Au 30 septembre 2016, Hydro-Québec estimait à 101 M\$ le montant net des gains compris dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu qui seraient reclassés dans les résultats au cours des douze mois suivants (46 M\$ au 30 septembre 2015).

Au 30 septembre 2016 et 2015, la durée maximale sur laquelle Hydro-Québec couvrait son exposition aux variations des flux de trésorerie liées aux opérations futures était de trois ans.

JUSTE VALEUR DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les évaluations à la juste valeur des autres instruments financiers sont classées au niveau 2. La juste valeur est obtenue par actualisation des flux de trésorerie futurs, selon les taux observés à la date du bilan pour des instruments similaires négociés sur les marchés financiers.

La juste valeur des équivalents de trésorerie, des débiteurs – clients, des autres débiteurs et des passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers, sauf dans le cas des éléments présentés dans le tableau suivant :

	Au 30 septembre 2016		Au 31 décembre 2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme ^a	45 562	65 349	45 672	62 106
Dette à perpétuité	286	190	311	237

a) Y compris la tranche échéant à moins d'un an.

Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs comprennent l'électricité livrée mais non facturée, qui totalisait 686 M\$ au 30 septembre 2016 (1 093 M\$ au 31 décembre 2015).

Note 7 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Clients et autres débiteurs	576	440	594	111
Matériaux, combustible et fournitures	(2)	(11)	(6)	(8)
Créditeurs et charges à payer	(46)	(98)	(450)	(422)
Intérêts courus	(394)	(370)	(449)	(416)
	134	(39)	(311)	(735)
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie				
Augmentation des immobilisations corporelles	113	33	155	64
Intérêts payés	877	892	1 964	2 013

Note 8 Avantages sociaux futurs

	Trois mois terminés les 30 septembre			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2016	2015	2016	2015
Coût des services rendus	105	110	11	11
Intérêts sur les obligations	192	220	12	14
Rendement prévu des actifs	(334)	(326)	(1)	(1)
Amortissement de la perte actuarielle nette	62	73	6	6
Amortissement du coût des (crédit pour les) services passés	4	7	(1)	1
Coût net constaté	29	84	27	31

	Neuf mois terminés les 30 septembre			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2016	2015	2016	2015
Coût des services rendus	317	332	34	33
Intérêts sur les obligations	574	660	36	40
Rendement prévu des actifs	(1 001)	(978)	(3)	(2)
Amortissement de la perte actuarielle nette	185	219	19	18
Amortissement du coût des (crédit pour les) services passés	12	21	(3)	(1)
Coût net constaté	87	254	83	88

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Hydro-Québec utilise une méthode plus précise pour estimer le coût des services rendus et les intérêts sur les obligations au titre de ses régimes d'avantages sociaux futurs. Auparavant, ces coûts étaient estimés d'après un taux d'actualisation moyen pondéré, tiré de la courbe des taux d'intérêt servant à évaluer les obligations au titre des avantages sociaux futurs à l'ouverture de l'exercice. Selon la nouvelle méthode, des taux d'actualisation distincts sont tirés de cette courbe de manière à refléter les différentes échéances de paiement des prestations projetées.

De plus, l'hypothèse de taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime de retraite a été réévaluée à la baisse pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016.

Ces changements d'estimations comptables ont été appliqués de manière prospective. Ils ont entraîné une diminution de respectivement 23 M\$ et 69 M\$ du coût net des avantages sociaux futurs pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2016.

Note 9 Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2016			
	Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au début de la période	233	(1 678)	–	(1 445)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements	(200)	–	(1)	(201)
Montants reclassés dans les résultats	127	85	–	212
Autres éléments du résultat étendu	(73)	85 ^a	(1)	11
Solde à la fin de la période	160	(1 593)	(1)	(1 434)

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2015			
	Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au début de la période	(187)	(1 985)	–	(2 172)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements	1 617	(22)	–	1 595
Montants reclassés dans les résultats	(1 197)	209	–	(988)
Autres éléments du résultat étendu	420	187 ^a	–	607
Solde à la fin de la période	233	(1 798)	–	(1 565)

a) Les autres éléments du résultat étendu comprennent la variation de l'actif réglementaire au titre des avantages sociaux futurs, qui était de (128) M\$ au 30 septembre 2016 [(46) M\$ au 30 septembre 2015].

Note 10 **Éventualités**

GARANTIES

En vertu des modalités précisées dans le cadre de l'émission de certains titres d'emprunt à l'extérieur du Canada, Hydro-Québec s'est engagée à majorer le montant des intérêts payés à des non-résidents si des changements sont apportés aux lois fiscales canadiennes à l'égard de l'impôt sur le revenu de personnes non résidentes. Hydro-Québec n'est pas en mesure d'estimer le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser au titre de ces garanties. Si un tel montant devenait exigible, elle aurait l'option de rembourser la plupart des titres en question. Au 30 septembre 2016, le coût amorti des dettes à long terme visées était de 4 359 M\$.

LITIGES

Dans le cours normal de ses activités de développement et d'exploitation, Hydro-Québec est parfois partie à des réclamations et poursuites judiciaires. La Direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée à l'égard de ces litiges. Par conséquent, elle ne prévoit pas d'incidence défavorable importante de tels passifs éventuels sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation consolidés d'Hydro-Québec.

Entre autres actions en cours, certaines communautés autochtones ont intenté contre les gouvernements du Canada et du Québec et contre Hydro-Québec des recours fondés sur des revendications de droits ancestraux. Notamment, les Innus de Uashat mak Mani-Utenam réclament une somme de 1,5 G\$ à titre de dédommagement par suite de diverses activités d'exploitation menées sur le territoire qu'ils revendiquent. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ces recours.

En juin 2009, les Innus de Uashat mak Mani-Utenam ont par ailleurs déposé auprès de la Cour supérieure une demande d'injonction visant à faire suspendre les travaux sur le chantier du complexe de la Romaine, demande à laquelle s'est greffée, en mai 2010, une demande d'injonction interlocutoire visant à faire suspendre les travaux sur les lignes de raccordement du complexe. En mars 2015, une proposition de règlement à l'amiable de ces demandes d'injonction a été acceptée par la grande majorité des demandeurs. En novembre 2015, le Procureur général du Québec a présenté une requête visant à faire déclarer irrecevables les recours en injonction des demandeurs dissidents. La Cour supérieure a accueilli cette requête dans sa décision du 23 février 2016. Les demandeurs dissidents ont porté la décision en appel, mais leur appel était irrégulièrement formé. Comme ils n'ont pas remédié au défaut dans le délai prescrit de six mois, la décision de février 2016 est considérée comme étant finale.

Par ailleurs, les Innus de Pessamit ont réactivé, en novembre 2006, un recours introduit en 1998 et visant notamment la reconnaissance de droits ancestraux rattachés à des terres du Québec où sont situées certaines installations de production hydroélectrique du complexe Manic-Outardes. Les Innus de Pessamit réclament une somme de 500 M\$. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ce recours. En juillet 2015, la Cour supérieure a accueilli une requête dans laquelle les Innus de Pessamit demandent la suspension des procédures jusqu'à la fin de janvier 2017 afin de leur permettre de poursuivre des discussions avec le gouvernement du Québec.

Note 11 Informations sectorielles

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et l'actif par secteurs :

	Trois mois terminés le 30 septembre 2016						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	444	9	2 271	–	16	–	2 740
Clients intersectoriels	960	792	18	570	416	(2 756)	–
Bénéfice net (perte nette)	325	165	(215)	–	31	–	306

	Trois mois terminés le 30 septembre 2015						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	445	23	2 304	–	32	–	2 804
Clients intersectoriels	914	800	19	536	403	(2 672)	–
Bénéfice net (perte nette)	360	155	(215)	–	39	–	339

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2016						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 363	52	8 401	–	41	–	9 857
Clients intersectoriels	3 456	2 355	58	1 497	1 247	(8 613)	–
Bénéfice net	1 438	471	215	–	72	–	2 196
Actif total au 30 septembre 2016	32 934	21 110	13 203	57	8 500	(180)	75 624

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2015						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 445	74	8 785	–	38	–	10 342
Clients intersectoriels	3 628	2 394	61	1 396	1 207	(8 686)	–
Bénéfice net	1 753	447	219	–	53	–	2 472
Actif total au 30 septembre 2015	32 846	20 615	13 197	66	7 641	(184)	74 181

Note 12 Données comparatives

Certaines données des périodes correspondantes de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation des périodes courantes.

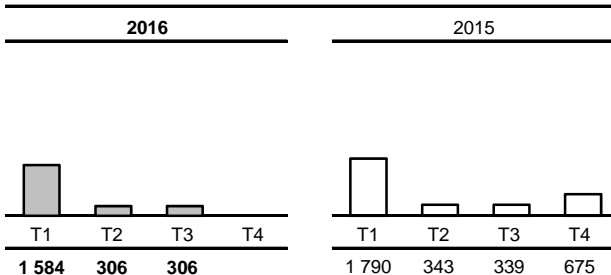
FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(NON AUDITÉS)

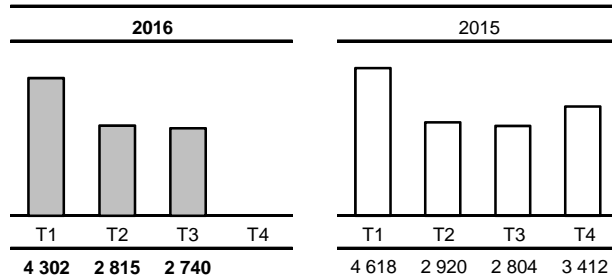
Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Sommaire des résultats	Trois mois terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2016	2015	Variation (%)	2016	2015	Variation (%)
Produits	2 740	2 804	2,3 ↓	9 857	10 342	4,7 ↓
Charges	1 818	1 875	3,0 ↓	5 766	6 035	4,5 ↓
Frais financiers	616	590	4,4 ↑	1 895	1 835	3,3 ↑
Bénéfice net	306	339	9,7 ↓	2 196	2 472	11,2 ↓

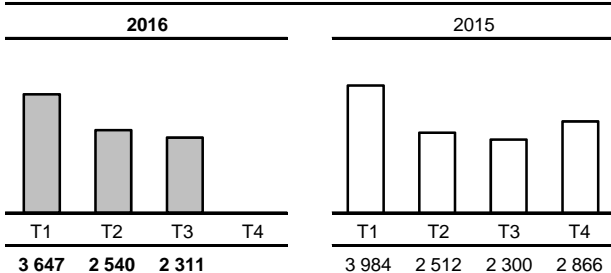
Bénéfice net



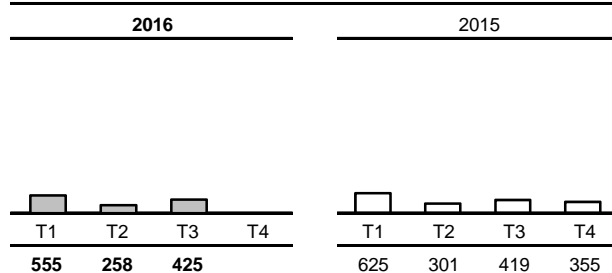
Produits



Produits des ventes d'électricité au Québec



Produits des ventes d'électricité hors Québec



Note : Pour l'ensemble de la section Faits saillants financiers consolidés, certaines données comparatives ont été reclassées en fonction de la présentation des périodes courantes.

